

# Rue Laurier Gatineau

Nouveau

DES RUES  
INSPIRANTES

Un inventaire  
pour passer  
à l'action

## CATÉGORIE DE RUE

Rue commerciale

## LONGUEUR DU PROJET

950 m

## COÛT TOTAL

2,7 M \$

## COÛT PAR KM

2,8 M \$

## ANNÉE DE RÉALISATION

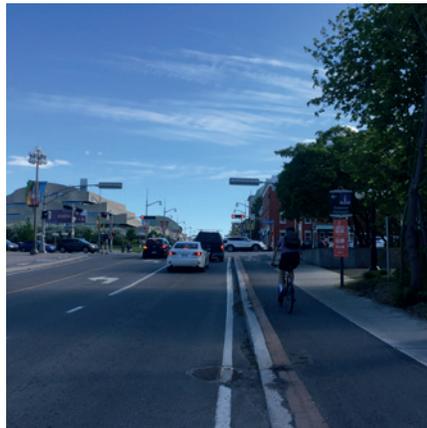
2017

### AVANT



Photo : Google Street View

### APRÈS



Photos : Ville de Gatineau

En 2016, la Ville de Gatineau réaménageait la rue Laurier entre le boulevard des Allumettières et la rue Dussault. Les nouvelles installations visaient à encourager le transport actif et à revitaliser le centre-ville dans le cadre de la fête du 150<sup>e</sup> de la Confédération canadienne et la tenue de l'exposition des Mosaïcultures internationales au parc Jacques-Cartier. Un nouveau lien cyclable est alors réalisé en cohérence avec les propositions du *Programme particulier d'urbanisme du centre-ville - 2009 (PPU)*. Depuis la réalisation de ce projet, la Ville de Gatineau travaille à l'adoption d'une politique de Rues conviviales. Par ailleurs, elle déploie des efforts importants pour accroître la pratique du vélo notamment avec la refonte en 2017-2018 de son *Plan directeur du réseau cyclable à l'horizon 2025*.



Centre d'écologie  
urbaine de Montréal

BÂTIR ENSEMBLE  
LA VILLE  
ACTIVE

### INFRASTRUCTURES PIÉTONNES

En moyenne, le trottoir avait 1,5 m de largeur avant les travaux. À la suite des travaux, l'ensemble de l'aménagement pour le transport actif, la piste cyclable, le trottoir et la zone tampon, totalise en moyenne 4 m de chaque côté de la chaussée jusqu'au boulevard Sacré-Cœur. Ensuite, jusqu'à la rue Dussault, le tronçon offre un espace de 3 m pour les modes actifs de chaque côté de la rue.

### ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La création d'une zone tampon entre la chaussée et la piste cyclable permet l'implantation d'entrées charretières sans changement de niveau perceptible pour les usagers de la piste cyclable et du trottoir.

### INFRASTRUCTURES CYCLABLES

Des pistes cyclables unidirectionnelles ont été implantées de part et d'autre de la chaussée. Cet axe cyclable sert de lien utilitaire dans l'axe de la rue Laurier, en cohérence avec le PPU du centre-ville et dessert la clientèle récréative du parc Jacques-Cartier. Les pistes cyclables sont d'abord surélevées par rapport à la chaussée sur une distance de 600 m jusqu'au boulevard Sacré-Cœur. Puis, elles tombent au niveau de la chaussée sur une distance de 350 m où elles sont délimitées par un marquage au sol par bande blanche. Aux intersections majeures, un revêtement coloré vert a été appliqué sur l'asphalte afin de rehausser la visibilité des axes cyclables.

### TRANSPORTS COLLECTIFS

Cinq arrêts de la Société de transport de l'Outaouais (STO) ont été délimités avec un nouveau marquage au sol. Le réaménagement comprend aussi un prolongement du trottoir du côté est du boulevard Sacré-Cœur jusqu'à la rue Dussault pour créer des espaces d'attente plus confortables.

### APAISEMENT DE LA CIRCULATION

La suppression d'une voie de circulation en direction nord entre les boulevards des Allumettières et Sacré-Cœur a réduit la capacité routière de l'axe et a contribué à apaiser la vitesse de circulation en rétrécissant la largeur de la chaussée.

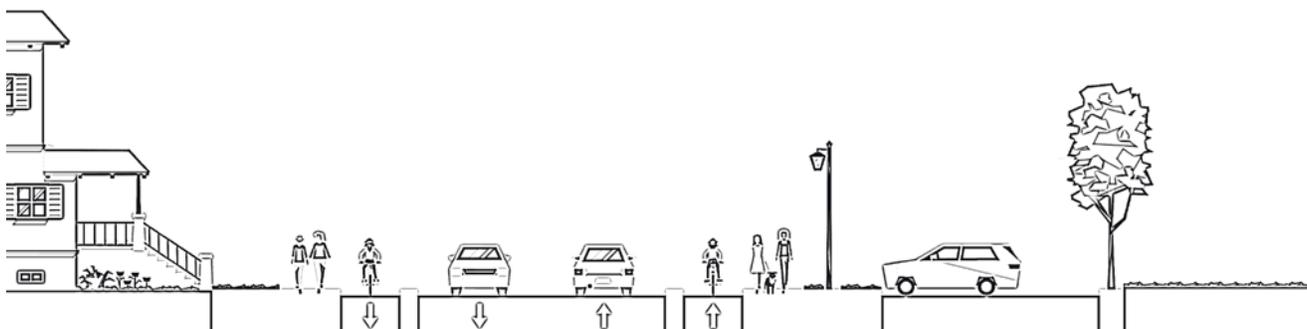
### AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET MOBILIER

Six supports à vélo ont été ajoutés en 2018 pour faciliter le stationnement et une borne de réparation en libre-service a été installée.

### DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Des rencontres ont été organisées avec les résidents et commerçants touchés par la diminution du nombre d'espaces de stationnement. Également, un comité de partenaires a été formé comprenant des membres d'Action vélo Outaouais. La [consultation](#) portant sur le *Plan directeur du réseau cyclable* a permis de rejoindre les citoyens par le biais d'un portail numérique et d'obtenir un total de 2 400 commentaires géolocalisés.

En coupe, au coin de la rue Saint-Étienne



Chaussée totale : +/- 10 mètres